

nant inoccupé en marque de protection contre les nouveaux règlements établis par le Conseil des Entrepreneurs.

Les leaders des ouvriers disent qu'à partir de lundi tous les membres du conseil des ouvriers, au nombre de quarante-cinq mille, seront en grève, et que le travail aura cessé à toutes les bâtisses dont la construction est dirigée par des entrepreneurs.

Ceux-ci déclarent qu'ils emploieront des hommes n'appartenant pas à l'union en nombre suffisant pour continuer les travaux, comptant sur les autorités de la ville pour leur fournir la protection nécessaire.

N'avez pas votre vie en fumant et en chiquant du tabac.

Pour abandonner facilement et pour toujours l'usage du tabac, avoir du succès, prenez No To Bac, le merveilleux rénovateur qui rend forts les hommes faibles.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: Charles Gayarré et ses œuvres.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se constituer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel, BUS, ROUEN, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, les Bronchites, les Coqueluches et tous les maux de gorge. Prix: 25 et 50 cents.

ASSURANCES. Quarante-quatrième Rapport Annuel. BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN.

Nouvelle-Orléans, 2 Janvier 1900. Conformément aux exigences de sa Charte et des lois de l'Etat de la Louisiane, la Compagnie publie le Rapport suivant pour l'année finissant le 31 décembre, 1899.

Table with columns: REVENU DURANT L'ANNEE, Primes non payées à la clôture de 1898, Primes écrites durant 1899, Déduites: Incendies, Marins, etc.

Table with columns: DEBOURS DURANT L'ANNEE, Incendies, Marins, Déduites: Commissions, Charges d'Etat, etc.

Table with columns: BONS, Actions, Fonds Capital, Réserve pour Primes non acquies, Réserve pour Réassurance non payée, etc.

Table with columns: FERGUS G. LEE, Secrétaire, CHARLES JANVIER, Président, JULES ANDRIEU, Agent d'affaires, etc.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES, Nouvelle-Orléans, L'ancien maître à l'épreuve de l'incendie. Un Hôtel Moderne de Première Classe.

ASSURANCES. Compagnie d'Assurances MARCHANDS, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

La Compagnie publie le tableau suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1899.

Table with columns: Sur risques de feu, Sur risques de mer, Sur risques de viols, A ajouter: Primes non acquies de 1898, etc.

Table with columns: Primes retournées, Réserve pour risques non acquies de 1899, Réserve pour pertes non ajustées l'an payées, etc.

Table with columns: ACTIF, Billes à recevoir, Billets garantis sur nantissement, Primes en voie de collection, etc.

Table with columns: PASSIF, Fonds capital, Réserve pour pertes non payées, Dividende à 0/0 maintenu payé, etc.

CROMWELL Steamship Co., FOUR NEW YORK DIRECTEMENT STEAMERS, LOUISIANA, METRODIT, etc.

ASSURANCES. Trente-Troisième Etat Annuel DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GERMANIA.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Pour l'année finissant le 31 décembre 1899.

Table with columns: Primes d'incendies, Primes maritimes, Primes de viols, A ajouter: Primes non acquies, etc.

Table with columns: Primes retournées, Réserve pour risques non acquies de 1899, Réserve pour pertes non ajustées l'an payées, etc.

Table with columns: ACTIF, Primes en voie de collection, Billes à recevoir, Billets garantis sur nantissement, etc.

Table with columns: PASSIF, Fonds capital, Réserve pour pertes non payées, Dividende à 0/0 maintenu payé, etc.

J. C. MILLER, Compagnie Limitée de Teintes et Marquises, COTON A VOLLES, VERMETS EN TOILE GIRE, etc.

ASSURANCES. Vingt-huitième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1899.

Table with columns: Primes d'incendies, Primes maritimes, Primes de viols, A déduire: Primes non acquies, etc.

Table with columns: Primes retournées, Réserve pour risques non acquies de 1899, Réserve pour pertes non ajustées l'an payées, etc.

Table with columns: ACTIF, Primes en voie de collection, Billes à recevoir, Billets garantis sur nantissement, etc.

Table with columns: PASSIF, Fonds capital, Réserve pour pertes non payées, Dividende à 0/0 maintenu payé, etc.

INCORPORÉE EN 1855. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ASSURANCES. Dix-Septième Etat Annuel DE LA SOUTHERN INSURANCE COMPANY, OF NEW ORLEANS.

NOUVELLE-ORLEANS, 26 Janvier 1900. Conformément aux exigences de sa charte et des lois de l'Etat de la Louisiane, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1899.

Table with columns: Primes d'incendies, Primes maritimes, Primes de viols, A déduire: Primes non acquies, etc.

Table with columns: Primes retournées, Réserve pour risques non acquies de 1899, Réserve pour pertes non ajustées l'an payées, etc.

Table with columns: ACTIF, Primes en voie de collection, Billes à recevoir, Billets garantis sur nantissement, etc.

Table with columns: PASSIF, Fonds capital, Réserve pour pertes non payées, Dividende à 0/0 maintenu payé, etc.

WOOD, SCHNEIDAU & CIE., 315 Rue Carondelet, EN Gros et au Détail, Par Chemins de Fer et par Bateaux.

brante et à vous débarrasser du souci de ma personne le plus vite possible. — Comme il vous plaira. — Je me retire au couvent. Lucien s'inclina. — Je souhaite que vous n'y demeuriez pas longtemps. — Vous êtes bien bon. Il est certain qu'on ne m'y laissera pas moisir. — On aurait tort. — Je compte, n'est-ce pas, sur toute votre bienveillance et votre courtoisie quant à l'exécution des projets que je pourrais former. — Vous pouvez y compter. — Alors, adieu. — Adieu. Et Camille de Voulangis s'en alla après avoir esquissé un salut glacé.

En tout temps ce départ l'eût énormément préoccupé et des scrupules lui fussent venus, mais tout son cœur et toute son âme étaient aux Grangettes avec Claire de Bude et Marie-Madeleine. Tous les jours, il recevait des nouvelles dont il s'emparait avidement. Claire écrivait que la maladie suivait son cours normal, mais que la violence de la fièvre se maintenait avec une persistance exceptionnelle. De courtes répétitions de longues heures de divagations et de délire. Marie-Madeleine avait alors des paroles incohérentes, des cris, des sanglots, au milieu desquels le nom de Lucien revenait sans cesse. — Cette enfant, disait Claire, a pour vous, mon ami, une affection ardente d'autant plus impérieuse qu'elle ignore elle-même et qu'elle est purement instinctive. Et avec d'innies délicatesses, à chère âme expliquait à M. de Fontenay que Marie-Madeleine n'avait de la jeune fille que l'apparence et la pure beauté. La crise qui l'avait terrassée était aussi bien corporelle que mentale. Elle en sortirait, si Dieu le permettait, débarrassée de toute entrave, et en quelques jours, quelques semaines au plus, elle aurait véritablement son âge réel; la nature reprendrait tous

ses droits en une sorte d'épanouissement spontané. Mais le danger était dans la rapidité même de cette transformation et des soins de tous les instants, une veille attentive et éclairée étaient absolument nécessaires. Claire avait pour la secourir l'excellente mère adoptive de Marie-Madeleine, Claudie et une religieuse de Jouques, très douce et très intelligente. Bon espoir quand même, grâce à l'isolement complet, la pureté de l'atmosphère, l'absence de toute émotion. Claire pria M. de Fontenay de se tranquilliser sur le sort de sa protégée et elle ajoutait qu'il ne pourrait la voir, sans danger pour elle, avant quinze jours ou trois semaines. Cette recommandation bien précisée, qui revenait à plusieurs reprises, fit une profonde impression sur Lucien de Fontenay et il ne cessa de penser à la chère petite Marie-Madeleine, au beau lys fauché qui se débattait là-bas, si loin de lui, contre la mort; et à l'angoisse profonde qu'il éprouvait, il comprit qu'il allait aimer cette enfant, d'un amour tout autre que celui qu'il avait éprouvé pour Claire de Bude. Dès cet instant, il ent à lutter contre le désir impérieux de retourner aux Grangettes.

III CHARLOT GARGUILLE TRAVAILLE POUR SON COMPTE. Cependant, M. Granvelle, après la mort de la marquise de Fontenay, avait prévenu ses collaborateurs Charlot Garguille, Latrude et Balvin, qu'il ne se sentait plus d'humeur à continuer la poursuite du bandit André. Cette dernière campagne, malheureuse comme toutes les autres, l'avait énormément fatigué. Il n'était hélas! plus jeune, ses forces le trahissaient et il éprouvait l'irrésistible besoin de se reposer en cultivant paisiblement ses roses dans son petit jardin parisien. La fortune, décidément, n'était pas les vieilles gens, et M. Granvelle se résignait à ne plus la tenter, faisant le sacrifice de son amour-propre. Toute sa vie, il aurait été battu par André. C'était humiliant, mais, ma foi! tant pis. Le repos avant tout. Charlot Garguille n'avait aucunement tenté de faire revivre M. Granvelle sur sa décision et il parut lui-même faire bon marché de ses rancunes personnelles et oublier le coup de couteau qui avait bien manqué de l'envoyer "ad patres". Mais en payant aussi large-

ment que possible les services rendus par Latrude et Balvin, il leur dit: — Eh bien! les amis, voilà l'ouvrage terminé!... — Terminé?... Du tout. Nous avons raté notre affaire. — C'est vexant!... — Nous avons reçu dix fois plus d'argent qu'un triomphe eût valu et nous n'avons rien donné en échange. — Si, pardon, interrompit Garguille: le sauvetage de Mlle de Bude, qu'est-ce que vous en faites? — C'est une affaire à côté.... — Un hasard heureux. — Dont le mérite ne nous revient pas.... Les scrupules des deux braves poitevins se compréhendaient en raison de la générosité de Mlle de Bude qui leur avait fait remettre à chacun cinq mille francs, plus un souvenir à l'ex-sapeur pompier dont le rôle avait été plus heureux et actif, sous forme d'une bague enrichie d'un magnifique saphir. Bien payés en surplus par M. Granvelle, au nom de la marquise, les deux gaillards n'eussent pas mieux demandé que de continuer leur chasse dangereuse. Et puis l'orgueil du métier s'en mêlait. — Pour un peu, fit Latrude, on continuerait pour rien.... — Pour la gloire!... — Pour le plaisir!...

— Bravo!... s'écria Charlot Garguille. Je vous prends au mot, camarades!... — Vrai!... — Parfaitement. Vous pensez bien que je ne suis pas homme à passer au compte des profits et pertes le joli coup de couteau dont cet André m'a gratifié?... — Je me disais aussi. — Et vous aviez raison, mon cher. Donnant, donnant. André saura de mes nouvelles. — Et des nôtres en même temps. — Mercr. Seulement je n'accepte pas votre offre de travailler pour la gloire et le plaisir. Ce sont des satisfactions par trop crues. Notre dernière entreprise m'a apporté ou plutôt à rapporté à mon patron la clientèle de Mlle de Bude avec sa succession à débrouiller, ce qui est un morceau très important. J'ai de ce chef un gros bénéfice assuré et je puis raisonnablement en sacrifier une partie. Donc je vous conserve aux anciennes conditions. (A continuer.)

Le Grand Fete WILLIAMS a dit des BROWN'S Bronchial Troches. Mes rapports avec le monde ont beaucoup augmentés grâce à LA LOZENGES de maux de gorge pour lequel les "Troches" sont un spécifique avant tout fait de mon unique observation. — N. P. WILLIAMS. 1er oct-1899